

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 22 décembre 2011

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : MM. François GARY, Jean-Noël GORGE, Christian GERMAIN, Philippe de la BUSSIERE, Mmes Valérie ROSSIGNOL, Michèle LUQUET, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN et M. André DAVID.

Etait excusé et a donné pouvoir : M. Patrick LONJARET a donné pouvoir à M. Christian GERMAIN

Etait absent : M. Laurent PIERRE.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LUQUET.

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 24 novembre 2011.



1°) ATTRIBUTION DU LOGEMENT SITUE AU DESSUS DE LA MAIRIE

Attribution à l'unanimité du logement situé au dessus de la mairie à M. Goyon, jeune ouvrier agricole dans une exploitation située dans une commune voisine, il s'installera au 1^{er} janvier 2012. En l'absence du maire le CM autorise le 1^{er} adjoint à signer le bail ou tout document nécessaire à sa validation et à faire l'état des lieux.

2°) DELIBERATION MODIFICATIVE POUR BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité d'alimenter le compte suivant, afin de régler la facture de ROLLING METAL imprévue lors de l'élaboration du budget primitif 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide :

- D'APPROUVER les mouvements de crédit suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
2315 (23) : Installations, matériel et outillage techniques	- 1 500.00		
2158 (21) : Autres	1 500.00		
<i>Total Dépenses</i>	<i>0,00</i>	<i>Total Recettes</i>	<i>0,00</i>

3°) ACHAT DE MOBILIER ET FOURNITURES

Le CM fait une liste des petites fournitures pour compléter l'aménagement intérieur de la mairie. Les réserves effectuées lors de la réception des travaux le 15 décembre, devront être levées le 19 janvier 2012, une contre visite sera réalisée.

4°) Questions diverses :

- Compte rendu de la réunion avec M. Duvernay président du Syndicat des eaux, le représentant de la SAUR, le représentant du Conseil Général : elle s'est déroulée sur le terrain mardi 20 décembre. Le réseau d'eau potable du bourg de Fley sera totalement refait en commençant par la rue de la cour Martin dans la première quinzaine de février 2012 et se déroulera sur une période de 6 mois environ durant laquelle la circulation sera perturbée dans Fley. Le CM retient la proposition de disposer une borne-incendie au centre du village, pour un coût d'environ 10 000 euros. Enfin la réfection de chaussée sera faite après les travaux, le CM demandera que la départementale soit revêtu d'enrobé moyennant une participation financière.

- Sur proposition du maire le CM fait appel à « une secrétaire de mairie itinérante » auprès du Centre de Gestion départemental pour apporter une aide de 4 heures par semaines pendant 3 mois à la secrétaire titulaire. Il s'agit de Mme Anne Frasnetti.

- Il est décidé de faire tailler les trois platanes de la place de la mairie par un professionnel.

- La date d'inauguration de la mairie retenue par le CM est le samedi 25 février 2012, une commission ad hoc est constituée pour son organisation.

- Le CM prend une délibération qui vise à s'opposer à la décision de la Commission Européenne qui a décidé en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016.

- Le dernier recensement de l'INSEE donne une population de 243 habitants pour notre commune

- Modifications des seuils pour les marchés publics : le décret N° 2011_1853 du 9 décembre 2011 modifie certains seuils du code des marchés publics, il relève le seuil de dispense de procédure de 4000 à 15000 euros HT.

Le Maire, François Gary.